



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Dossiers thématiques Sociétés cotées & opérations financières

## **Augmentations de capital : l'AMF fait évoluer sa doctrine**

Publié le 8 janvier 2019

L'Autorité des marchés financiers (AMF) actualise une partie de sa doctrine applicable aux augmentations de capital à l'occasion de modifications requises par l'entrée en application des règlements européens Prospectus et Abus de marché. Les évolutions apportées ont pour objet d'assurer une bonne information des investisseurs tout en contribuant à soutenir l'attractivité de la Place financière de Paris.

[Lire la suite](#)

## **Bonnes pratiques en matière d'information privilégiée**

Publié le 21 décembre 2018

L'Autorité des marchés financiers rappelle quelques règles de bonne pratique en matière d'information privilégiée concernant les sociétés cotées.

[Lire la suite](#)

## **Nouveau règlement Prospectus : l'AMF s'organise pour accompagner au mieux les**

### **émetteurs obligataires**

Publié le 20 décembre 2018

Certains émetteurs obligataires pourraient prévoir dès le premier semestre 2019, de devancer la mise à jour de leur prospectus de base en amont de l'entrée en vigueur de « Prospectus 3 ». Dans une logique d'anticipation, l'AMF a souhaité mettre en place une organisation permettant de fluidifier au maximum ce processus au regard du nombre de dossiers à traiter par les services sur cette période.

[Lire la suite](#)